Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur :
centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis de marchés publics

Procédure adaptée
Marchés inférieurs à 90 000 € HT

Communauté de communes de **l'Île de Noirmoutier**

Fourniture et pose d'une signalétique pour les arrêts des navettes estivales et du transport à la demande

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Pouvoir adjudicateur : communauté de communes de l'Île de Noirmoutier (85), 51, rue de la Prée-au-Duc, 85330 Noirmoutier-en-l'Île. Tél. (+33) 2 51 35 89 89. Fax (+33) 2.51.39.51.04. E-mail : achats@iledenoirmoutier.org
Adresse internet : http://www.ile-noirmoutier.com/
Siret : 24850019100023.
Objet du marché : marché de fourniture et pose d'une signalétique pour les arrêts des navettes estivales et du transport à la demande de la communauté de communes de l'Île de Noirmoutier.
Caractéristiques :
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
2025_05_M_TRA.
Description succincte du marché : fabrication, livraison et installation de la signalétique des 113 arrêts des navettes estivales et du transport à la demande localisés sur les 4 communes de l'Île et la fourniture de 20 ensembles de signalétique de réserve.
Durée du marché :
Date prévisionnelle de début des prestations : semaine 21.
Durée du marché : 1 mois.
Modalités d'attribution :
Technique d'achat : sans objet.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Les variantes ne sont pas autorisées, ni de PSE.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
La consultation comprend des tranches : non.
Marché alloti : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
Critères de sélection :
- valeur technique : 50 %,
- prix : 40 %,
- délai d'exécution : 10 %.

Date limite :
Date de clôture : mardi 13 mai 2025, 17 h 30.
Autres informations :
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Type de marché : fournitures.
Lieu principal d'exécution du marché : Île de Noirmoutier.
Code CPV principal :
Descripteur principal : 44423400/45233290.
Mots descripteurs : signalétique, panneaux.
Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Intégralité des documents sur le profil acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom des contacts :
Mme Claudia Abgrall Bearzatto, 02 51 35 89 88. mobilite@iledenoirmoutier.org
M. Jacques Bonnin, 06 07 37 00 33. jacques.bonnin@iledenoirmoutier.org
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions/moyen de preuve : celles fixées dans le règlement de la consultation.
Capacité économique et financière - conditions/moyens de preuve : celles fixées dans le règlement de la consultation.
Capacités techniques et professionnelles - conditions/moyens de preuve : celles fixées dans le règlement de la consultation.
Visite obligatoire : non.
Date d'envoi du présent avis : 24 avril 2025.

Marchés publics

Procédure adaptée

Commune de **Challans**

Location d'un véhicule à caisse isotherme avec hayon pour la cuisine centrale

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Commune de Challans. Correspondant : M. le Maire, hôtel de ville, BP 239, 85302 Challans cedex.
Objet du marché : location d'un véhicule à caisse isotherme avec hayon pour la cuisine centrale.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.
Type de procédure : procédure adaptée.
Allotissement : non.
Durée : 52 mois.
Date limite de réception des offres : 26 mai 2025 à 12 h 00.
Renseignements complémentaires :
Retrait du dossier de consultation : par voie électronique via le service www.marches-securises.fr mot-clé : «ville de Challans».
Date d'envoi du présent avis à la publication : 25 avril 2025.

ASA des Marais Desséchés de Vix

Mise en oeuvre du Contrat Territorial Eau Marais Poitevin - Vendée aval et Longèves, travaux de curage et élagage préparatoire

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : Asa des Marais Desséchés de Vix. Numéro national d'identification : Siret : 29850145300013. Ville : Fontenay-le-Comte. Code postal : 85200.
Groupement de commande : non.
Section 2 : communication :
Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers le profil d'acheteur : https://demat.centraledesmarches.com
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : M. Claude Girard.
Adresse mail du contact : emilie@fsmmp.fr
Numéro de téléphone du contact : 02 51 50 27 81.
Section 3 : procédure :
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : se référer au cahier des charges.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : 21 mai 2025 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidat : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Section 4 : identification du marché :
Intitulé du marché : mise en oeuvre du Contrat Territorial Eau Marais Poitevin - Vendée aval et Longèves, travaux de curage et élagage préparatoire.
Code CPV principal : 77211500-7.
Type de marché : travaux.
Lieu principal d'exécution du marché : se référer au cahier des charges.
Durée du marché (en mois) : 12.
Consultation à tranches : non.
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : lots :
Marché alloti : non.
Section 6 : informations complémentaires :
Visite obligatoire : non.

Commune de **Challans**

Travaux d'extension, de mise à niveau et de maintenance associée du système de vidéoprotection urbaine sur le territoire communal

PROCÉDURE ADAPTÉE RESTREINTE

Section 1 : identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : commune de Challans. Numéro national d'identification : Siret : 21850047800209. Ville : Challans. Code postal : 85302.
Groupement de commande : non.
Section 2 : communication :
Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Identifiant interne de la consultation : 25661-PA08.
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : M. Rémi Pascreau.
Adresse mail du contact : mp@challans.fr
Numéro de téléphone du contact : (+33) 2 51 49 79 73.
Section 3 : procédure :
Type de procédure : procédure adaptée restreinte.
Conditions de participation :
Capacité technique et professionnelle : voir RC.
Technique d'achat : accord-cadre.
Date et heure limites de réception des plis : 26 mai 2025 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidat : oui.
Nombre maximum de candidats : 3.
Critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : voir RC.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Identification du type d'acheteurs intervenant : commune.
Section 4 : identification du marché :
Intitulé du marché : travaux d'extension, de mise à niveau et de maintenance associée du système de vidéoprotection urbaine sur le territoire communal.
Code CPV principal : 45233292-2.
Type de marché : travaux.
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : télésurveillance.
Lieu principal d'exécution du marché : Challans.
Durée du marché (en mois) : 48.
Consultation à tranches : non.
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : lots :
Marché alloti : non.
Section 6 : informations complémentaires :
Visite obligatoire : non.

Commune des **Epesses**

Construction d'une salle polyvalente et réhabilitation des locaux sportifs (football et danse) avec aménagement des espaces attenants

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : commune des Epesses. Type de numéro national d'identification : Siret. N° national d'identification : 21 850 082 500 128. Ville : Les Epesses. Code postal : 85590.
Groupement de commandes : non.
Section 2 : communication :
Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Identifiant interne de la consultation : AI30SPL.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Nom du contact : M. Julien Trit.
Adresse mail du contact : j.trit@vendee-expansion.fr
N° téléphone du contact : 02 51 44 36 36.
Section 3 : procédure :
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : conditions/moyens de preuve :
Les éléments suivants devront être fournis : présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années ou à défaut, des certificats de qualification professionnelle/preuve par tout moyen.
Capacité économique et financière : conditions/moyens de preuve :
Les éléments suivants devront être fournis : chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, DC2 ou documents équivalents ; la preuve d'une assurance pour s les risques professionnels en cours de validité, attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.
Capacité technique et professionnelle : conditions/moyens de preuve :
Les éléments suivants devront être fournis : présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années ou à défaut, des certificats de qualification professionnelle (preuve par tous moyens) ; une déclaration indiquant les moyens humains généraux du candidat (effectifs, organigramme, CV...) ; une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (moyens techniques généraux) ; pour les entreprises des lots 01, 02, 11, et 19 la ou les autorisation(s) d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) pour le personnel concerné ; pour les entreprises du lot 01 exécutant des travaux de désamiantage, la certification d'un organisme agrée autorisant les travaux en sous-section 3.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : jeudi 5 juin 2025.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : oui pour le lot 09.
Section 4 : identification du marché :
Intitulé du marché : construction d'une salle polyvalente et réhabilitation des locaux sportifs (football et danse) avec aménagement des espaces attenants.
Type de marché : travaux.
Lieu principal d'exécution du marché : Les Epesses.
Durée du marché (en mois) : le délai global d'exécution des travaux pour l'ensemble des lots est de 14 mois (compris période de préparation de 2 mois, congés payés et intempéries) pour la salle polyvalente et 12 mois (compris période de préparation de 2 mois, congés payés et intempéries) pour les locaux sportifs à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.
Valeur estimée du besoin (en euros) :
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : lots :
Marché alloti : oui.
Description du lot 01 : démolition, désamiantage.
CPV du lot 01 : 45111100-9. Lieu d'exécution du lot 01 : Les Epesses.
Description du lot 02 : gros oeuvre.
CPV du lot 02 : 45223220-4. Lieu d'exécution du lot 02 : Les Epesses.
Description du lot 03 : charpente, ossature, bardage bois.
CPV du lot 03 : 45261100-5. Lieu d'exécution du lot 03 : Les Epesses.
Description du lot 04 : étanchéité.
CPV du lot 04 : 45261420-4. Lieu d'exécution du lot 04 : Les Epesses.
Description du lot 05 : couverture bac acier.
CPV du lot 05 : 45261210-9. Lieu d'exécution du lot 05 : Les Epesses.
Description du lot 06 : menuiseries extérieures aluminium, serrurerie.
CPV du lot 06 : 45421000-4. Lieu d'exécution du lot 06 : Les Epesses.
Description du lot 07 : menuiseries intérieures, agencement.
CPV du lot 07 : 45421000-4. Lieu d'exécution du lot 07 : Les Epesses.
Description du lot 08 : cloisons sèches, plafonds, isolation.
CPV du lot 08 : 45421152-4. Lieu d'exécution du lot 08 : Les Epesses.
Description du lot 09 : chape, carrelage, faïence.
CPV du lot 09 : 45262321-7. Lieu d'exécution du lot 09 : Les Epesses.
Description du lot 10 : peinture, revêtement de sol.
CPV du lot 10 : 45442100-8. Lieu d'exécution du lot 10 : Les Epesses.
Description du lot 11 : électricité CFO-CFA.
CPV du lot 11 : 45310000-3. Lieu d'exécution du lot 11 : Les Epesses.
Description du lot 12 : chauffage, ventilation, plomberie sanitaire.
CPV du lot 12 : 45331000-6. Lieu d'exécution du lot 12 : Les Epesses.
Description du lot 13 : photovoltaïque.
CPV du lot 13 : 09331200-0. Lieu d'exécution du lot 13 : Les Epesses.
Description du lot 14 : chambre froide.
CPV du lot 14 : 39221000-7. Lieu d'exécution du lot 14 : Les Epesses.
Description du lot 15 : cloisons mobiles.
CPV du lot 15 : 39221000-7. Lieu d'exécution du lot 15 : Les Epesses.
Description du lot 16 : équipement électro-acoustique et vidéoprojection.
CPV du lot 16 : 32000000-3. Lieu d'exécution du lot 16 : Les Epesses.
Description du lot 17 : machinerie et éclairage scénique.
CPV du lot 17 : 31000000-6. Lieu d'exécution du lot 17 : Les Epesses.
Description du lot 18 : chape et sol béton ciré.
CPV du lot 18 : 45262321-7. Lieu d'exécution du lot 18 : Les Epesses.
Description du lot 19 : VRD.
CPV du lot 19 : 90611000-3. Lieu d'exécution du lot 19 : Les Epesses.
Description du lot 20 : paysage.
CPV du lot 20 : 45112700-2. Lieu d'exécution du lot 20 : Les Epesses.
Section 6 : informations complémentaires :
Visite obligatoire : oui pour les lots 01, 02, 03 et 19.
Les entreprises remettant une offre/pour les lots : lot 01 : démolition, désamiantage, lot 02 : gros oeuvre, lot 03 : charpente, ossature, bardage bois, lot 19 : VRD, devront obligatoirement visiter le site et joindre impérativement à leur pli l'attestation correspondante co-signée par le représentant du Maître d'Ouvrage et par le candidat (attestation jointe au dossier de consultation). Elle devra être effectuée afin de permettre aux soumissionnaires de proposer une prestation adaptée.
Pour convenir d'un rendez-vous, merci de prendre contact avec la mairie des Epesses au 02 51 57 31 30.
Visite facultative pour tous les autres lots.
Autres informations complémentaires :
Assistant à maîtrise d'ouvrage : Vendée Expansion - SPL, 33, rue de l'Atlantique, CS 80206, 85005 La Roche-sur-Yon cedex. Tél. 02 51 44 90 00.
Les variantes sont interdites.

Pays de Pouzauges
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Rénovation énergétique de bureaux ZI L'Épaud à Sèvremont

PROCÉDURE ADAPTÉE

1. Objet du marché : rénovation énergétique de bureaux, ZI L'Épaud, 85700 Sèvremont.
Estimation financière :
Lot, estimation HT, intitulé :
Lot 1, 69 700 euros HT, étanchéité.
Lot 2, 81 800 euros HT, menuiseries extérieures.
Lot 3, 25 100 euros HT, aménagements finitions intérieures.
Lot 4, 8 000 euros HT, électricité.
Lot 5, 125 000 euros HT, chauffage ventilation climatisation.
Consultation n° 2025CPP003T.
2. Maître d'ouvrage : communauté de communes du Pays de Pouzauges, Maison de l'Intercommunalité, BP 10267, 18, La Fournière, 85702 Pouzauges cedex.
Tél. 02 51 57 14 23. Siret : 248 500 464 00214.
Représentée par sa présidente : Bérangère Soulard.
Adresse du profil acheteur : https://www.marches-securises.fr
3. Code CPV :
Intitulé, CPV :
Étanchéité : 45261420-4.
Menuiseries extérieures bois : 45421000-4.
Aménagements finitions intérieures : 44115800-7.
Électricité : 45311000-0.
Plomberie, sanitaire, chauffage, ventilation : 45331000-6.
4. Procédure de passation : procédure adaptée (art. L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique).
5. Caractéristiques principales :
Les informations nécessaires à la candidature et à l'offre figurent dans les documents de la consultation.
Les variantes ne sont pas autorisées.
6. Durée du marché, délais d'exécution : le marché prend effet à compter de sa date de notification et est valide pendant six (6) mois.
7. Retrait du dossier de consultation : à télécharger gratuitement sur : https://www.marches-securises.fr
8. Date de remise des offres : la date limite de réception des offres est fixée au 5 juin 2025, 12 h 00 terme de rigueur.
9. Conditions de participation et critères d'attribution : les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :
Critère 1. Caractéristique opérationnelle 50 %.
Critère 2. Prix des prestations 40 %.
Critère 3. Valeur environnementale 10 %.
La note globale (exprimée sur 10) sera obtenue en additionnant chacune des notes obtenues aux paragraphes ci-dessus.
Les travaux débuteront au plus tard à l'automne 2025.
Négociation : le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de procéder à la négociation.
Les opérateurs économiques devront se conformer aux directives liées au développement durable sur le choix des matériaux.
10. Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.
11. Services habilités à donner des renseignements relatifs aux délais et voies de recours : tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Île-Gloriette, BP 24111, 44041 Nantes cedex 1. Téléphone 02 40 99 46 00.
E-mail : greffe.ta-nantes@juradm.fr
12. Informations diverses : offre en français et en euro HT.
13. Date de lancement de la procédure : 24 avril 2025.

Commune de **Machecoul-Saint-Même**

Mission maîtrise d'oeuvre aménagement voirie boulevard Saint-Blaise

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : commune de Machecoul-Saint-Même (44).
Numéro national d'identification :
Type : Siret - N° : 200 056 455 00013.
Code postal/ville : 44270 Machecoul-Saint-Même.
Groupement de commandes : non.
Section 2 : communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation :
Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Identifiant interne de la consultation : 25S04002
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : Céline Le Brech, tél. +33 2 40 02 24 91.
Mail : compta@machecoul.fr
Section 3 : procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : l'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers.
Capacité économique et financière :
- indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 2 ans,
- autorisation d'indiquer en lieu et place le chiffre d'affaires moyen pour le nombre d'exercices requis.

Capacités techniques et professionnelles :
- références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 2 ans,
- indication des techniciens ou organismes techniques, en particulier des responsables du contrôle de la qualité, auxquels peut faire appel l'opérateur économique,
- titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du personnel d'encadrement,
- indication par l'opérateur économique des mesures de gestion environnementale que celui-ci pourra appliquer lors de l'exécution du marché,
- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années.

Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limite de réception des plis : lundi 26 mai 2025, 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Critères d'attribution :
1. critère technique pondéré à 40/100,
2. critère références pondéré à 10/100,
3. critère prix pondéré à 50/100.

Section 4 : identification du marché
Intitulé du marché : mission maîtrise d'oeuvre aménagement voirie boulevard Saint-Blaise.
Classification CPV : 71520000.
Type de marché : services.
Description succincte du marché : mission de maîtrise d'oeuvre pour aménagement de voirie boulevard Saint-Blaise.
Lieu principal d'exécution : boulevard Saint-Blaise, 44270 Machecoul-Saint-Même.
Durée du marché (en mois) : 12.
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
Marché alloti : non.
Section 6 : informations complémentaires
Visite obligatoire : non.
Autres informations complémentaires : les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.
Date d'envoi du présent avis : 24 avril 2025.

Divorce

Échelonné, le montant de la prestation compensatoire doit être déterminé

La prestation compensatoire est destinée à limiter les conséquences du divorce pour l'époux qui voit son niveau de vie diminuer. Elle est évaluée par le juge en fonction des revenus, du patrimoine, de l'avenir financier et patrimonial prévisible des deux époux. Depuis 2000, la loi impose le versement d'un capital ou la donation d'un bien, la rente ne pouvant plus être qu'exceptionnelle afin d'éviter les situations compliquées qui naissaient lors de remariages.
Le versement du capital pouvant cependant être échelonné, une femme divorcée contestait les modalités de versement prévues par le juge car ce dernier, après avoir fixé le montant à 160 000 €, avait ajouté que l'ex-mari paierait en versements mensuels durant quatre ans.
La Cour de cassation a donné raison à l'ex-épouse. Le juge, a-t-elle dit, aurait dû fixer le montant des échéances qui, cependant, peuvent être de montants différents et non d'un montant mensuel constant. Il ne pouvait pas laisser le débiteur libre de fixer les montants mensuels.
(Cass. Civ 1, 1.6.2023, F 21-22.951).

Vie des sociétés

ADDITIF

À l'annonce référence ALP01188595
parue dans Ouest France
dans le département 85 Vendée
le 18 avril 2025
concernant la société ALU WATT
société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
en cours d'immatriculation
au RCS de La Roche-sur-Yon
Lire qui a son siège social à ZI Les Plesses, Château-d'Olonne au 42, avenue Louis-Bréguet, 85180 Les Sables-d'Olonne.

RECTIFICATIF

À l'insertion parue dans Ouest France du 12 février 2025, concernant la société SARL Sainte Jeanne, 3, La Sainte Jeanne, 85150 Saint-Julien-des-Landes.
Identifiant 1ére annonce :
22219634/Zone 20
Erratum : changement de nom du liquidateur.
Erratum : changement adresse liquidateur.
Texte a publié :
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 février 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 8 février 2025. Mme Françoise Salmon Gautret demeurant 16, chemin des Caves, 85150 Saint-Julien-des-Landes a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au 19bis, rue du Petit-Pont, 85150 La Mothe-Achard où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis
Mme DE MEYER.

BDO
EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

SCI BAMBARA

Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 10, rue Louis-Auber
85200 FONTENAY-LE-COMTE
Siège de liquidation :
10, rue Louis-Auber
85200 FONTENAY-LE-COMTE
492 599 519 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AG réunie le 3 avril 2025 au 10, rue Louis-Auber, 85200 Fontenay-le-Comte a approuvé le compte définitif de liquidation au 28 février 2025, déchargé M. Jacky Da Cruz, demeurant Les Cahotis, rue des Grands-Champs, 85200 L'Orbrie de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 28 février 2025.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur.

SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCES MARITIMES DU LITTORAL ATLANTIQUE (SAMMARLA)

Espace porte océane
28, rue du Danemark
56400 AURAY

DEUXIÈME CONVOCATION

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la précédente convocation à l'assemblée générale ordinaire de notre société, la seconde AGO se tiendra le samedi 17 mai 2025 à 10 h 30 au 12, rue Alphonse-Rio, 1er étage, 56100 Lorient à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- rapport du CA sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes et bilan de cet exercice,
- approbation des comptes et du bilan de l'exercice et des résolutions,
- affectation du résultat,
- renouvellement partiel des membres du CA.

À défaut d'assister personnellement aux assemblées, les sociétaires peuvent s'y faire représenter par un autre sociétaire ou un tiers. Une procuration est à la disposition des sociétaires au siège social ou sera adressée à tout sociétaire qui en fera la demande à la société.

Le Président.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 avril 2025, il a été constitué une société par actions simplifiée.
Dénomination : SAS Soléchamps.
Capital social : 45 000 euros divisé en 450 actions de 100 euros.
Siège social : 3 ter, La Touche, 85110 Saint-Germain-de-Prinçay.
Objet : la société a pour objet la production et la revente totale d'énergie électrique photovoltaïque et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, et financières, civiles et commerciales, l'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.
Durée : 99 ans.
Président : M. François Plessis, demeurant 1, Brièze, 85110 Saint-Germain-de-Prinçay.
Directeurs généraux : M. Frédéric Plessis, demeurant 3 bis, La Touche, 85110 Saint-Germain-de-Prinçay et M. Fabien Baron, demeurant 1, La Touche, 85110 Saint-Germain-de-Prinçay.
Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : toutes cessions d'actions sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale des actionnaires.
Immatriculation : RCS de La Roche-sur-Yon.

Pour avis
Le Président.

france marchés .com
La centrale des marchés by MEDIALEX
Découvrez notre nouveau site !
Une meilleure ergonomie pour votre veille sur les appels d'offres des marchés publics.
lacentraledesmarches.com

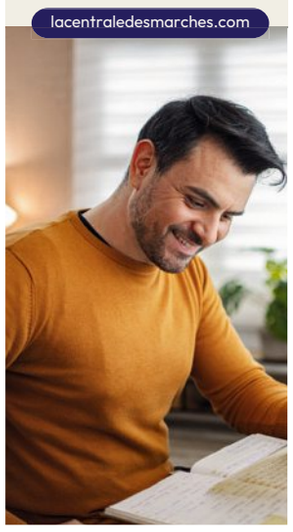

Autres légales

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 4 septembre 2017, M. André Fernand Larvor, en son vivant retraité, demeurant à Grues (85580), 3, rue du 11-Novembre, né à Saint-Denis (93200), le 4 novembre 1937, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, résident au sens de la réglementation fiscale, décédé à Luçon (85400) (France), le 2 novembre 2024, a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Sylvie Dubos-Rousseau, soussigné, notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «Notaires Côte de Lumière» titulaire d'un office notarial à Saint-Michel-en-l'Herm (85580), 5, rue Paul-Berjonneau, le 23 avril 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sylvie Dubos-Rousseau, notaire à Saint-Michel-en-l'Herm (Vendée), référence CRPCEN : 85048, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de La Roche-sur-Yon de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Immobilier

En viager, l'annulation de la vente peut coûter cher au vendeur

Le vendeur en viager qui ne reçoit plus la rente de l'acquéreur s'expose, s'il demande la résolution de la vente, à devoir lui restituer le bouquet qu'il a reçu à l'origine.
C'est ce qu'a jugé la Cour de cassation alors que le bouquet avait été versé trente ans plus tôt, lors de la signature de l'acte notarié.
Cet acte de vente prévoyait qu'en cas de non-paiement des rentes, il pouvait y avoir « résolution de la vente », c'est-à-dire annulation, et que les rentes versées resteraient acquises au vendeur.
L'acquéreur devait en plus s'acquitter des échéances impayées et des indemnités d'occupation.
Mais en jugeant ainsi, la cour d'appel a oublié le « bouquet », c'est-à-dire la première somme versée au jour de la signature de l'acte, qui représentait près de la moitié du prix de l'immeuble, a pointé la Cour de cassation.
L'acquéreur devait donc rendre la maison et le vendeur devait restituer le prix reçu.
(Cass. Civ 3, 14.9.2023, N 22-13.209).